

Image not found or type unknown



Office hlm qui ne font pas de travaux réclamés

Par **melquion**, le **12/04/2012** à **13:15**

Bonjour,rnj'ai ma maman qui habite en HLM et qui depuis plusieurs mois a des infiltrations d'eau dans sa cuisine , cette eau vient du tuyau qui passe dans la dîte cuisine, elle réclame depuis 1 semaine qu'on vienne lui arranger ces tuyaux et on la promène en lui disant que les ouvriers vont venir. Le problème c'est qu'elle a 80 ans et qu'elle marche avec des béquilles. Si elle tombe elle vit seule et n'aura aucun secours en cas de glisse sur cette eau en plus elle ne peut plus utiliser son évier de la cuisine car aussitôt l'eau s'échappe de ce gros tuyau. Comment faire pour qu'elle puisse avpir du poids sur l'office des HLM. Merci par avance d'une réponse

Par **pat76**, le **12/04/2012** à **16:54**

BonjourrrnrnLettre recommandée avec avis de réception au bailleur dans laquelle vous précisez que si les travaux de réparation n'ont pas été effectués dans les 8 jours au plus tard à la réception de votre lettre, vous informerez le maire et les services de la DDASS de la situation.rnrnVous garderez une copie de votre lettre.

Par **melquion**, le **12/04/2012** à **17:30**

merci à pat 76 je vais suivre le conseil